

Jornal: *Le Monde* N.º *11*
Trança

Data: *25.10.1979* Loc.

Portugal

Grève de la faim de détenus politiques

De notre correspondant

Lisbonne. — Vingt-six détenus politiques, pour la plupart membres d'une organisation d'extrême gauche, le parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.), observent, depuis le 1^{er} octobre, une grève de la faim. Ils réclament la promulgation de la loi d'amnistie des crimes politiques commis depuis le 25 avril 1974 (texte voté par l'Assemblée le 25 juillet), l'annulation de tous leurs procès (dont ils dénoncent les irrégularités) et la publication d'un rapport officiel élaboré il y a quinze mois et faisant état des sévices dont ils auraient été victimes au moment de leur arrestation. Ils se plaignent, en outre, de n'avoir jamais pu s'entretenir avec leur

avocat qu'en présence d'un fonctionnaire de police.

L'« affaire du P.R.P. » remonte à mars 1978. Un membre de la police judiciaire avait été tué à Porto, à la suite d'une action menée, avait-on affirmé à l'époque, par des militants révolutionnaires. Dans les trois mois qui ont suivi cet incident, environ quarante membres du P.R.P. ont été arrêtés, parmi lesquels le docteur Isabel do Carmo et M. Carlos Antunes, chefs de l'organisation.

Les détenus étaient accusés d'avoir perpétré des actes terroristes, commis des attaques à main armée contre des établissements bancaires et de détenir des armes de guerre. Ce dernier chef d'inculpation s'entend dans le contexte de l'« année chaude » 1975, où le P.R.P. aurait eu des liens étroits avec les officiers les plus radicaux de l'armée portugaise.

Depuis lors, certains détenus ont été jugés et libérés pour manque de preuves. Les journaux, principalement ceux de gauche, ont attiré l'attention des autorités sur la situation particulière de Mme Isabel do Carmo, détenue avec un enfant en bas âge. Des catholiques, dont quelques prêtres, ont occupé des églises, à Porto et dans la région de Lisbonne. Des intellectuels et des dirigeants politiques ont observé une grève de la faim, par solidarité, dans les locaux de l'université de Lisbonne, les 13 et 14 octobre.

Selon un « comité d'appui », les prisonniers sont dans un état de délabrement physique très inquiétant. Ils manqueraient des soins médicaux appropriés.

Ce mercredi 24 octobre, les détenus ont entamé une « grève du silence » : ils refusent de répondre aux fonctionnaires et aux médecins de l'hôpital-prison de Sao-João-de-Deus, où ils ont été transportés.

Le ministre de la justice a reçu une délégation d'avocats et de médecins venue lui exposer la situation.

La marge de manœuvre du gouvernement est assez limitée. En effet, la promulgation de la loi d'amnistie dépend du président de la République, qui retarde son application en raison, semble-t-il, de pressions exercées par la hiérarchie militaire. L'application de la loi entraînerait, en effet, la réintégration dans les forces armées de certains officiers radicaux comme le commandant Oteio de Carvalho, et l'amiral Rosa Coutinho, honnis de nombre de leurs pairs. Quant à une éventuelle annulation des procès, elle ne peut être décidée que par les tribunaux.

JOSÉ REBELO.

Fundação Cuidar do Futuro

